



jeudi 6 juillet 2023

Communiqué de presse

La Ville de Bordeaux lève le dispositif provisoire de circulation sur les quais. Chiffres et bilan.

Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, a annoncé mercredi 5 juillet la fin des aménagements provisoires mis en place pour de la Fête du vin. Le dispositif a rempli son objectif prioritaire notamment en sécurisant les cyclistes et les piétons. Cet aménagement ces 3 dernières semaines a permis de mesurer le trafic, d'analyser les usages et de tirer des enseignements.

A l'issue des interventions sur la voirie au plus tard jeudi 13 juillet, les cyclistes devront utiliser la piste cyclable bordant les quais et les véhicules motorisés pourront de nouveau utiliser les 4 voies de circulation de la chaussée principale.

Une sécurisation réussie pour les cyclistes et les piétons pendant la Fête du vin

Lors des festivités, le dispositif a trouvé son utilité, permettant aux 12 000 cyclistes qui empruntent les quais chaque jour de circuler sur une voie dédiée sans risquer de percuter les piétons sur de petits espaces.

Cette solution pourra ainsi être reconduite l'année prochaine pendant la Fête du vin ou lors de festivités d'ampleur occupant de la même façon les bords de Garonne.

Des améliorations seront par ailleurs nécessaires lors des prochaines éditions notamment pour informer plus en amont tous les usagers et pour améliorer la signalisation et le cheminement des cyclistes vers et depuis la voie dédiée.

Ces aménagements ont également mis en lumière le goulet d'étranglement qui peut se former dans le plan de circulation habituel au niveau du miroir d'eau. Ce goulet est générateur de conflits d'usages entre cyclistes et piétons sur moins de 2 m de large, entre les marches du miroir d'eau et les blocs-stop disposés en bord de voirie.

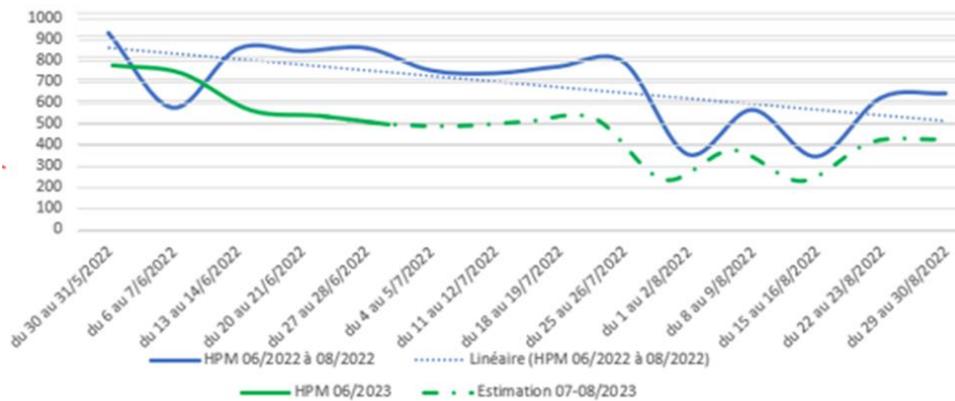
Une étude de résorption de la discontinuité cyclable devra être menée sur cette portion.

Un trafic automobile qui a ralenti, s'est adapté et a fortement baissé

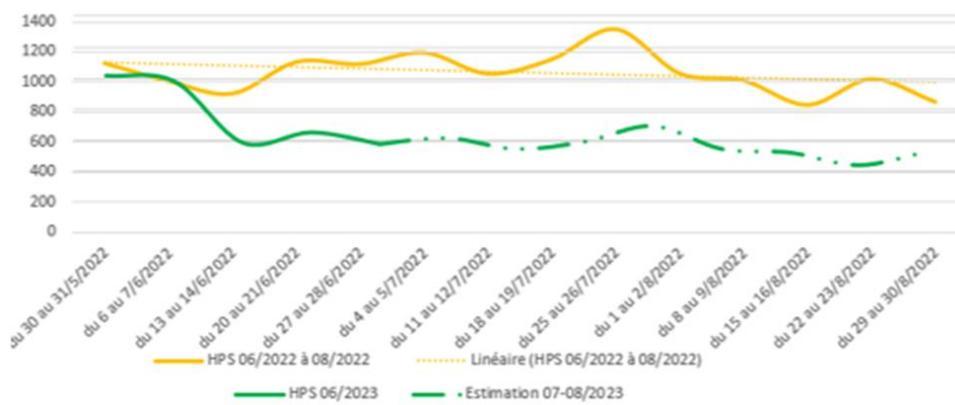
Les données recueillies révèlent une réduction au fil des jours du nombre de véhicules de 25% à 44% aux heures de pointes sur la portion centrale des quais. Le trafic a également été diminué de 35% par rapport à la même période en 2022 entre le pont Chaban-Delmas et le pont Simone Veil.

Il est à noter que, contrairement aux idées reçues, il y a peu de variation de trafic automobile en été sur la portion centrale des quais (voir ci-dessous en 2022 en bleu et jaune), notamment en raison de l'attractivité touristique de Bordeaux.

**Trafic automobile aux heures de pointe du matin dans le sens sud – nord
(en bleu données 2022 – en vert données 2023)**



**Trafic automobile aux heures de pointe du soir dans le sens nord – sud
(en jaune données 2022 – en vert données 2023)**



Les temps de parcours sur la portion des aménagements provisoires ont logiquement été plus élevés par rapport à 2022 et ont été en diminution à mesure que le trafic automobile baissait en raison des aménagements.

	Différence du temps de parcours par rapport à juin 2022		
	1ère semaine	2ème semaine	3ème semaine
Sud - Nord	+ 20 min 30	+ 19 min	+ 13 min
Nord - Sud	+ 15 min	+ 8 min	+ 6 min

A l'issue de cette solution provisoire, le maire de Bordeaux tient à remercier tous les automobilistes qui ont adapté leurs trajets ou choisi d'autres modes de déplacement ainsi que celles et ceux qui ont fait preuve de patience dans les situations de congestion. Il remercie également les cyclistes et usagers des voies de leurs retours d'expérience.

Contacts presse

Service presse et relations publiques
Nicolas Corne 05 56 10 21 73
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - [bordeaux.fr](https://www.bordeaux.fr)